




# LA GAZETTE DE SAINT-YVI KANNADIG SANT IVI

N°67 : MAI 2021

**LA GAZETTE /KANNADIG** de ce mois nous prépare à être déconfiné pour aborder les beaux jours qui arrivent en toute sérénité et en toute sécurité pour vivre paisiblement « @ Au Cœur de Saint-Yvi » 

## Samedi 8 Mai à 11h

**Commémoration de la Victoire de 1945 Monument aux morts Sans public**

## Opération Vente à emporter

Flyer disponible dans les commerces



**VENTE DE PLATS À EMPORTER**

Samedi 5 Juin de 15h à 18h30

Retrait des commandes au stade



LASAGNES = 5€ la part



PAËLLA = 10€ la part

**La Chapelle de Locmaria à Saint-Yvi**  
Finistère



Retrouvez tous les produits sur [www.fondation.patrimoine.org](http://www.fondation.patrimoine.org)

Informations au verso pour un appel aux dons

## ❖ **Élections Départementales et Régionales (reportées d'une semaine)**

Elles se dérouleront le 20 et 27 Juin, quelques précisions pour voter en toute circonstance. **Changement d'adresse, inscriptions sur les listes électorales** : Vous avez déménagé et souhaitez vous inscrire sur les listes pour pouvoir voter aux élections à venir, vous pouvez le faire **jusqu'au 14 mai** en Mairie en vous munissant d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Le service en ligne est également disponible en ligne sur le lien suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

**Le vote par procuration** : Un électeur absent le jour d'une élection ou d'un référendum peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection ou du référendum doit faire établir la procuration au plus tôt. Le vote par procuration peut également se faire par la voie dématérialisée. La télé-procédure est ouverte au public depuis le 6 avril 2021. Retrouvez toutes les informations sur le lien suivant <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

## ❖ **Téléphonie**

Le réseau de téléphonie fixe se modernise sur la Commune. Cette évolution porte sur les téléphones branchés directement sur une prise murale en « T » (pas de Box).

**Tous les opérateurs de télécommunications sont concernés.**

Vous êtes Particuliers, Professionnels, PME et Entrepreneurs et vous souhaitez conserver votre ligne fixe téléphonique avec votre numéro d'appel, c'est à vous de contacter au plus vite votre opérateur.

Sans démarche de votre part, vous perdrez votre ligne fixe téléphonique et votre numéro d'appel. Nous vous recommandons de faire vos démarches au plus vite et au plus tard le 31 juillet 2021.

Si vous connaissez des personnes concernées, informez-les de cette modernisation et des démarches à effectuer. **Pour les personnes isolées ou dans l'incapacité de procéder aux démarches de migration, merci de nous les signaler en Mairie.**

## ❖ **Collecte des encombrants**

Elle aura lieu le **mardi 8 Juin sur la commune** et est réservée aux intransportables (litière, meubles, ferrailles), **pas de déchets d'équipements électriques et électroniques**, pas de machine à laver, ballon d'eau chaude, réfrigérateur, congélateur ... **pas de gravats.**

Les déchets sont à déposer la veille au soir du jour de collecte, sur le domaine public. En aucun cas, les services de la Communauté d'agglomération n'entrent dans le domaine privé.

**Attention, les inscriptions sont clôturées 48h avant le jour de collecte. Inscription réservée aux particuliers par téléphone au 02 98 50 50 17 ou sur le site <https://mesdemarches.cca.bzh/>**

## ❖ **Séjours été**

L'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) et l'Espace Jeunes proposent des mini-séjours pour les enfants de grande section à CM2 (année scolaire en cours) et pour les jeunes de 10 à 17 ans. Les inscriptions se feront le **samedi 22 mai** à la Maison des Associations aux horaires indiqués sur les programmes disponibles en Mairie. Les informations sont en lien sur le site de la Commune <https://www.saint-yvi.bzh/acm-enfants/> et sur <https://www.saint-yvi.bzh/espace-jeunes/>

**Les inscriptions ne se feront pas au premier arrivé, premier servi. Une liste sera établie selon les critères habituels établis. Plus d'informations au 06 42 56 53 25 / 07 89 35 49 89 ou par mail [alsh@saint-yvi.bzh](mailto:alsh@saint-yvi.bzh) / [espace-jeunes@saint-yvi.bzh](mailto:espace-jeunes@saint-yvi.bzh)**

*Vous souhaitez nous rejoindre...*

*« Koll amzer Deski ar mah hep e ober »*

*Où sommes-nous ?*

*Les heures d'ouverture au public*



Mairie : 02 98 94 72 11

contact@saint-yvi.bzh

www.saint-yvi.bzh

2, Place de la Mairie  
29140 Saint-Yvi

Astreinte eau

02 98 60 77 10 - eau@cca.bzh

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mercredi :** 8h30 à 12h00

**Samedi matin :** 9h00 à 11h30

**Rappel** : Dans le cadre de projet d'une agence postale communale, la municipalité vous sollicite pour donner votre avis sur les jours d'ouverture en répondant au questionnaire en ligne [Questionnaire Agence Postale](#). Des bulletins sont également disponibles dans les commerces, vous pouvez déposer vos bulletins dans la boîte aux lettres de la Mairie ou envoyer vos choix par mail à [communication@saint-yvi.bzh](mailto:communication@saint-yvi.bzh), **pour le 7 mai**.

**Le Camping du Bois de Pleuven** prépare sa nouvelle saison.

À ce titre, de nombreux travaux d'entretien et de contrôle sont en cours de réalisation.

Il est donc vivement déconseillé au public d'entrer dans l'enceinte pour se promener ou de laisser les enfants utiliser l'aire de jeux tant que le camping n'est pas officiellement ouvert afin d'éviter tout incident.

**La chapelle de Locmaria** est en pleine cure de jouvence. **La commune a signé une convention avec la Fondation du patrimoine pour appeler aux dons pour les travaux qui sont engagés.** Nous avons chacun (particulier, entreprise, mécène...) la possibilité de participer financièrement à la rénovation du patrimoine local.

Chaque don est défiscalisable, vous trouverez les dépliants de la fondation en Mairie et dans les commerces ainsi que sur le site Internet de la commune sur ce lien <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-locmaria-a-saint-yvi>

**L'E-bus France Services s'arrêtera mercredi 12 et 26** de ce mois, de 10h à 12h15 et 14h à 17h, sur la parking derrière la Mairie pour vous proposer un accompagnement **aux démarches administratives en ligne (déclaration impôts) et aux usages du numérique**. L'accès se fait uniquement sur rendez-vous en appelant au 02 98 97 77 07 ou en ligne sur « **mesdemarchescca.bzh** ». Le service est **gratuit et ouvert à tous**.

Le programme complet est en ligne sur le site internet de CCA - [www.cca.bzh](http://www.cca.bzh) (rubrique E-Bus). Les usagers peuvent poser leurs questions et exposer leurs problèmes liés aux usages du numérique.

Contact de l'équipe de l'E-bus par email : [ebus@cca.bzh](mailto:ebus@cca.bzh)

### Programme de la Médiathèque

- **Exposition Images d'Italie** jusqu'au 22 mai 2021 avec la collaboration de l'amicale Italia Bretagne de Quimper

- Vendredi 7 mai 2021 : **les p'tites histoires** de 9h30 à 10h15

- Mercredi 26 mai 2021 de 14h à 16h30 : **atelier de l'estampe Italie : initiation à la gravure avec Élodie Cariou**

Les ateliers sont gratuits. L'inscription est obligatoire car une jauge limitée est appliquée

Animations sous réserve des conditions sanitaires liées à la Covid 19. Contact 02 98 94 77 06

### Horaires de la médiathèque

<b>Lundi</b>	Fermé
<b>Mardi</b>	16h30 – 18h30
<b>Mercredi</b>	10h30 – 12h 16h30 – 18h30
<b>Judi</b>	16h30 – 18h30
<b>Vendredi</b>	16h30 – 18h30
<b>Samedi</b>	10h30 – 12h 14h – 16h

**A noter : Collecte de sang – Samedi 5 Juin de 8h30 à 12h30**  
**Maison des associations – Pensez à prendre rendez-vous !!!**

### Horaires d'ouverture de la POSTE

*Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h30 à 12h, Vendredi : de 10h à 12h*  
**(Heure de levée du courrier dans la semaine à 12h et le samedi à midi)**

**\*\* Traduction du dicton breton du mois :**

**« C'est perte de temps que d'apprendre le bien et de ne pas le faire »**

### Pharmacies de garde

**Du 1 au 8 Mai : Pharmacie Torion Jean-Noël** - Place de la Mairie 29140 SAINT-YVI - 02 98 94 73 05

**Du 8 au 15 Mai : Pharmacie du Bois d'Amour** - 8 rue Emile Bernard, 29930 PONT AVEN - 02 98 06 14 76

**Du 15 au 22 Mai : Pharmacie Duquenne** - 4 rue Ernest Renan, 29140 ROSPORDEN - 02 98 59 25 64

**Du 22 au 29 Mai : Pharmacie Boëdec** - 3 rue de Pen Pavé, 29370 CORAY - 02 98 59 12 16

**Du 29 Mai au 5 Juin : Pharmacie Rouchon Anne-Soizic** - 13 rue Yves Allain, 29970 TREGOUREZ - 02 98 59 12 22

### Les numéros de téléphone à connaître ...

- **Appel d'urgence européen unique : 112**
- **Dépannage autos (y compris hybrides) : 02 98 94 71 88**
- **Dépannage et sécurité ERDF : 09 726 750 29**
- **Gendarmerie et Police secours : 17**
- **Pompiers : 18**
- **SAMU : 15**
- **Centre anti poison : 02 99 59 22 22**
- **Médecins :**
- . **SOVER Gabriel** – 02.98.94.70.94 / 07.85.87.80.67
- . **MONFORT Xavier** – prise rdv par Doctolib / 02.29.20.56.58  
Cabinet médical - 29 avenue Jean Jaurès
- . **HAMON Pascale** – 8 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.77.87

### ➤ Pharmacie :

**TORION Jean-Noël** – Place de la Mairie - 02.98.94.73.05

### ➤ Cabinets d'infirmiers :

. **BOUTAIN Chloé / PELETER Catherine** –  
2 rue de la Paix - 06.60.11.66.85

. **CARFANTAN Hélène - QUILLIEN Solène – LE ROY Odile – MOURRA Marie-Christine** –

29 avenue Jean Jaurès – 02.98.94.75.58

. **PORREYE Anthony** – 02.98.51.54.89

### ➤ Masseurs – Kinésithérapeutes :

. **SCAVENNEC Thierry** – 3 rue Ile d'Ouessant – 02.98.94.75.69

. **BECAM David (ostéopathe) – COZIC TITOUR Emmanuelle** –

**ROUGERON Patrick** - 11 place de la Mairie - 02.98.94.78.48